

SÉANCE ORDINAIRE

18 OCTOBRE 2016

Deux cent seizième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 18^e jour d'octobre 2016 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Gisèle Bombardier, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme et Pierre Therrien.

Mesdames et messieurs les commissaires parents : Josée Hébert, Anne-Marie Noël, Olivier Demers-Payette et Pierre Hamelin.

Autres présences : Monsieur Eric Blackburn, directeur général;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur Alain Camarais, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire;
Madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Denis Ménard, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Chantal Noël, directrice du Service des ressources financières et de l'organisation scolaire.

Absence : Monsieur le commissaire : Stéphane Surprenant.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 16.10.18
001

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Déplacer le point 10.1 après le point 05.1
Déplacer le point 11.1.3 avant le point 11.1.1

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Capsule pédagogique.
04. Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2016 (document SG 16.10.18-05.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 10.1 Acceptation des états financiers 2015-2016 (documents RF 16.10.18-10.1).
- 05.2 Correspondance

- 05.2.1 De Me Katherine Plante, directrice du secrétariat général et des archives de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs : Résolution 19CC1617-031 adoptée par le conseil des commissaires le 27 septembre 2016 – Projet de loi 105 – Appui au RCSM.
- 05.2.2 De monsieur Richard Leblanc, secrétaire général de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais : Résolution 2016-CC-160 adoptée par le conseil des commissaires le 28 septembre 2016 – Projet de loi 105 – Appui à la résolution de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.
- 05.2.3 De monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : autorisation pour l'ouverture d'une classe de maternelle multiprogramme à l'école Notre-Dame-de-Fatima pour l'année scolaire 2016-2017.
- 05.2.4 De monsieur Stéphane Billette, député de Huntingdon : accusé de réception de la résolution HR 16.09.20-003 – Loi modifiant la loi sur l'instruction publique.
- 05.3 Mot de la présidente, parole aux commissaires et aux commissaires parents.
- 05.4 Appréciation du directeur général (document séance tenante : CC 16.10.18-05.4).
- 05.5 Comité culturel du Haut-Richelieu – demande de délégation (document CC 16.10.18-05.5).
- 06.1 Reconduction des contrats de berlines (document SREJTS 16.10.18-06.1).
- 07.1 Clientèle annuelle 2015-2016 (document SREAFP 16.10.18-07.1).
- 08.1 Entente de service avec le réseau d'informations scientifiques du Québec (R.I.S.Q.) (document TI 16.10.18-08.1).
- 09.1 Engagements (document RH 16.10.18-09.1).
- 10.1 **Ce point a été déplacé après le point 05.1** : Acceptation des états financiers 2015-2016 (documents RF 16.10.18-10.1).
- 10.2 État des taxes scolaires dues au 30 septembre 2016 (document RF 16.10.18-10.2).
- 10.3 Sommaire de l'effectif scolaire au 30 septembre 2016 (document RF 16.10.18-10.3).
- 11.1.3 Réaménagement Lot 1A – Stationnement – École Marie-Rivier (document séance tenante : RM 16.10.18-11.1.3).
- 11.1.1 Fourniture et installation de locaux modulaires – École Sacré-Cœur (document RM 16.10.18-11.1.1).
- 11.1.2 Agrandissement – École Sacré-Cœur (document séance tenante : RM 16.10.18-11.1.2).
- 11.1.3 **Ce point a été déplacé avant le point 11.1.1** : Réaménagement Lot 1A – Stationnement – École Marie-Rivier (document séance tenante : RM 16.10.18-11.1.3).
- 12 - Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE

Dans le cadre de l'orientation 2 du plan stratégique 2014-2019 de la Commission scolaire – Favoriser le développement d'un environnement éducatif de qualité dans une dynamique de coopération en réponse aux besoins des élèves, monsieur Vincent Huard présente le « Guide Hibou » qui a été conçu et réalisé par le Comité de prévention de l'intimidation et de la violence de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Le « Guide Hibou » est un recueil de conseils et de suggestions de lecture pour favoriser la création et le maintien de relations harmonieuses, non seulement dans la sphère scolaire, mais dans toutes les sphères de la vie.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Yves Barrette, conseiller municipal et maire suppléant à la Municipalité de Saint-Alexandre, présente et dépose un rapport sur la consommation d'eau à l'école de Saint-Alexandre. Il remercie la Commission scolaire et le personnel de l'école pour les efforts consacrés à la réduction de la consommation d'eau.

Monsieur Michel Therrien, enseignant en arts et musique à l'école Saint-Gérard, fait part de ses inquiétudes quant au projet de modification de l'heure d'entrée et de sortie des élèves qui aura des impacts sur les grilles horaires des écoles et notamment en ce qui a trait aux heures d'enseignement consacrées aux arts plastiques et à la musique.

Madame Aimée Gaudette-Leblanc, conseillère à l'éducation préscolaire et présentement candidate au doctorat en éducation musicale, dépose séance tenante certains documents et fait lecture d'un article de M. Jonathan Bolduc, titulaire de la Chaire de recherche en musique et apprentissages, professeur agrégé en éducation musicale à la Faculté de musique de l'université Laval, publié dans la Presse, le 20 janvier 2016 et qui porte sur les bienfaits de l'apprentissage de la musique sur le développement de l'enfant.

Mesdames et messieurs Stéphanie Bernier, Annick Marcantonio, Julie Thomas, Michel Therrien, Andrée-Anne Dugré, Karine Grenier, Véronique Robert, Dominique Bourque et Nathalie Rainville, enseignants en arts et musique, témoignent dans le même sens.

Monsieur Ghislain Tardif, 2^e vice-président du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, appuie les propos tenus par les enseignants en arts et musique et mentionne que le Syndicat est en recherche de solutions qui seront proposées à la Commission scolaire.

Mesdames Josée Desrochers et Véronique Lizotte, parents d'élèves athlètes du programme Sports-Étude, manifestent leurs inquiétudes à l'égard du projet de modification de l'heure d'entrée et de sorties des élèves et des conséquences importantes qu'il aurait sur les élèves concernés.

05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 20 SEPTEMBRE 2016 (document SG 16.10.18-05.1)

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 20 septembre 2016 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 16.10.18
002

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien:

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2016 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Eric Blackburn, directeur général, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 20 septembre 2016.

10.1 ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2015-2016 (documents RF 16.10.18-10.1)

Considérant que conformément aux articles 286, 287 et 397 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a procédé dans les délais prescrits à l'avis public, et à la publication du résumé de l'état financier annuel, préalables et requis à l'acceptation des états financiers;

HR 16.10.18
003

Considérant que les membres du conseil des commissaires ont obtenu les renseignements nécessaires sur lesdits états financiers par la firme comptable Deloitte s.e.n.c.r.l. ainsi que par la directrice du Service des ressources financières et de l'organisation scolaire, madame Chantal Noël;

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que les états financiers de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, audités par Deloitte s.e.n.c.r.l. pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, soient acceptés tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

05.2 CORRESPONDANCE

05.2.1 De Me Katherine Plante, directrice du secrétariat général et des archives de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs : Résolution 19CC1617-031 adoptée par le conseil des commissaires le 27 septembre 2016 – Projet de loi 105 – Appui au RCSM.

05.2.2 De monsieur Richard Leblanc, secrétaire général de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais : Résolution 2016-CC-160 adoptée par le conseil des commissaires le 28 septembre 2016 – Projet de loi 105 – Appui à la résolution de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

05.2.3 De monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : autorisation pour l'ouverture d'une classe de maternelle multiprogramme à l'école Notre-Dame-de-Fatima pour l'année scolaire 2016-2017.

05.2.4 De monsieur Stéphane Billette, député de Huntingdon : accusé de réception de la résolution HR 16.09.20-003 – Loi modifiant la loi sur l'instruction publique.

05.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE, PAROLE AUX COMMISSAIRES ET AUX COMMISSAIRES PARENTS

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance ordinaire du 20 septembre 2016.

Monsieur Olivier Demers-Payette, commissaire parent, mentionne que le comité de parents a procédé à l'élection des membres de leur exécutif lors de la dernière rencontre, tenue le 5 octobre 2016.

Présidente : Mélanie Martin

Vice-présidente : Fannie Lupien

Secrétaire : Martine Lalonde

Trésorier : Lionel Degoud

Parent-commissaire, niveau primaire : Olivier Demers-Payette

Parent-commissaire, niveau secondaire : Josée Hébert

Parent-commissaire EHDAA : Pierre Hamelin

Parent-commissaire (4^e) : Lionel Degoud

Représentante au comité consultatif du transport : Fannie Lupien

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 2 novembre 2016 au cours de laquelle se tiendra notamment la consultation sur le projet de modification de l'heure d'entrée et de sortie des élèves.

Monsieur Payette rappelle la conférence de madame Nancy Doyon - *La discipline c'est plus que des punitions* – qui se tiendra le 19 octobre prochain à l'auditorium de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, à 19 h.

05.4 APPRÉCIATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (document séance tenante : CC 16.10.18-05.4)

Considérant l'appréciation de rendement du directeur général à laquelle les membres du conseil des commissaires ont procédé;

Considérant l'accompagnement du conseil des commissaires, des cadres de services et des directions d'écoles et de centres par le directeur général;

Considérant le suivi et les ajustements du modèle de services de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant la complexité des actions qui ont dû être mises en place afin d'assurer une meilleure adéquation entre les revenus et les dépenses pour revenir à l'équilibre budgétaire;

Considérant les travaux enclenchés auprès de toutes les catégories de personnel en vue de partager l'importance et de diffuser les pratiques pédagogiques éprouvées et gagnantes soutenues par des données probantes;

Considérant les chantiers de travail amorcés, notamment en formation professionnelle, dans un plan continu de relève des directions, dans le suivi du plan stratégique 2014-2019, dans la révision de l'organisation scolaire, tous travaux dans l'intérêt supérieur de la réussite éducative;

HR 16.10.18
004

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

Qu'une mention de grande satisfaction soit déposée publiquement afin de reconnaître la valeur du directeur général de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, monsieur Éric Blackburn, qui par son travail constant et de qualité supérieure répond au-delà des attentes du conseil des commissaires.

Monsieur Blackburn est un communicateur hors pair qui fournit rapidement l'information adéquate et la diffuse de façon claire, transparente et adaptée aux interlocuteurs. Il a un souci constant d'être compris par tous et, bien qu'il souhaite l'adhésion de tous les membres du personnel aux valeurs d'une organisation continuellement en changement et aux environnements complexes, prend les décisions appropriées. Il ne lésine pas sur les efforts à fournir et il travaille avec ardeur au développement de partenariats signifiants avec la communauté élargie. Monsieur Blackburn est disponible, authentique, rigoureux, expérimenté et surtout très accessible.

Grâce aussi à son engagement dans différents comités gouvernementaux et régionaux, Monsieur Blackburn a une lecture politique de l'environnement des commissions scolaires et du monde du travail. Cette année, bien qu'il ait quitté la présidence de la société GRICS, il a accepté celle de l'Association des directeurs généraux du Québec avec laquelle la Fédération des commissions scolaires du Québec doit travailler en complémentarité.

À cet effet, il jouit d'une belle notoriété au service de notre organisation et il est une référence auprès de ses pairs. Il est respectueux des rôles de chacun, et demeure résolument conscient de son immense responsabilité et de la nôtre envers la réussite des jeunes et des adultes qui nous sont confiés, ce qui passe par des ressources humaines compétentes et ouvertes aux

changements, malgré une volonté de collaboration inégale. Il prend soin de son monde dans le respect des ressources disponibles.

Adopté à l'unanimité.

**05.5 COMITÉ CULTUREL DU HAUT-RICHELIEU – DEMANDE DE DÉLÉGATION
(document CC 16.10.18-05.5)**

Considérant la création formelle du Comité culturel du Haut-Richelieu;

Considérant que lors de l'assemblée générale de fondation, tenue le 5 octobre 2016, il a été décidé à l'unanimité que la Commission scolaire des Hautes-Rivières soit membre associé du conseil d'administration de la corporation;

Considérant que le Comité culturel du Haut-Richelieu sollicite la Commission scolaire des Hautes-Rivières, à titre de membre associé du conseil d'administration de la corporation, afin d'y déléguer un membre du conseil des commissaires, pour faire partie de leur comité;

**HR 16.10.18
005**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que madame Andrée Bouchard soit désignée représentante de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, à titre de membre associée du conseil d'administration du Comité culturel du Haut-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Pierre Therrien quitte temporairement la séance, il est 21 h 08.

06.1 RECONDUCTION DES CONTRATS DE BERLINES (document SREJTS 16.10.18-06.1)

Considérant les besoins requis par notre Commission scolaire en transport scolaire pour l'année scolaire 2016-2017;

**HR 16.10.18
006**

Il est proposé par madame Manon Côté :

D'autoriser la reconduction des contrats de berlines pour l'année 2016-2017 en ajoutant une indexation de 1,13 %, correspondant à celle accordée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au cours de 2016-2017, selon la liste suivante :

Transporteurs	Nombre de véhicules	Coût annuel 2016-2017 (taxes en sus)
1. Roger Deneault	48	1 262 066,84 \$
2. Daniel Guillet	3	104 520,62 \$
3. Guy Robillard	3	105 683,41 \$
4. Sylvie Rioux	3	49 479,51 \$

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Pierre Therrien est de retour à la séance, il est 21 h 10.

07.1 CLIENTÈLE ANNUELLE 2015-2016 (document SREAFP 16.10.18-07.1)

Monsieur Denis Ménard, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle, dépose un document qui fait état de la clientèle 2015-2016 en formation professionnelle, en formation générale aux adultes, en formation sur mesure en entreprise, en reconnaissance des acquis, en compétences de base ainsi qu'en éducation populaire.

08.1 ENTENTE DE SERVICE AVEC LE RÉSEAU D'INFORMATIONS SCIENTIFIQUES DU QUÉBEC (R.I.S.Q.) (document TI 16.10.18-08.1)

Considérant le contrat de service actuel avec le Réseau d'Informations scientifiques du Québec (R.I.S.Q.);

Considérant que le raccordement du réseau de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à celui du R.I.S.Q., permet de bénéficier de l'ensemble des services de l'internet et de ceux de l'Intra-R.I.S.Q.;

Considérant que le raccordement au R.I.S.Q. relie la Commission scolaire des Hautes-Rivières au réseau de l'ensemble des établissements collégiaux, universitaires et de plusieurs commissions scolaires et permet l'échange à l'intérieur d'un réseau dédié à l'éducation et à la recherche;

Considérant que l'Intra-R.I.S.Q. permet la collaboration et le partage d'applications entre les établissements du milieu de l'éducation et permet ainsi d'optimiser l'utilisation de notre bande passante de l'internet commercial;

Considérant que pour bénéficier du service de sécurité, nous devons assumer les frais pour le service de contenu et d'internet commercial;

**HR 16.10.18
007**

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

De renouveler l'entente de service entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et le Réseau d'Informations scientifiques du Québec (R.I.S.Q.) pour une durée d'un an, au montant de 35 533\$ excluant les taxes.

Adopté à l'unanimité.

09.1 ENGAGEMENTS (document RH 16.10.18-09.1)

Considérant les recommandations des directions des écoles visées;

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Magali Roulier et Manon Côté, tenu le 3 octobre 2016;

**HR 16.10.18
008**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que les personnes suivantes soient engagées pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique, à compter du 19 octobre 2016, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

Nom de l'employée	Titre du poste	Nombre d'heures / semaine	École
Huard, Mélissa	Éducatrice en service de garde	17 h	des Savanes
Dumouchel, Denise	Éducatrice en service de garde	16 h 15	Saint-Blaise
Clément, Julie	Éducatrice en service de garde	20 h 30	Saint-Vincent
Lavallée, Annie	Préposée aux élèves handicapés	10 h	Marie-Rivier
Pagé-Dansereau, Marie-Ève	Préposée aux élèves handicapés	10 h	Marie-Rivier
Veilleux, Sylvie	Technicienne en éducation spécialisée	10 h	Sainte-Anne
Faquette-Asselin, Marie-Soleil	Technicienne en éducation spécialisée	15 h	Notre-Dame-de-Fatima

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Magali Roulier, Audrey Rochette et Manon Côté et de monsieur François Chartrand, tenu le 3 octobre 2016;

HR 16.10.18
009

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que monsieur Louis-Félix Robert soit engagé pour un poste régulier à temps plein (38,75 heures par semaine) d'ouvrier certifié d'entretien au Service des ressources matérielles et ce, à compter du 19 octobre 2016.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Katleen Loiselle, Magali Roulier et Manon Côté, tenu le 29 septembre 2016;

HR 16.10.18
010

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que madame Claudie Cournoyer soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'attachée d'administration au Service des ressources humaines et ce, à compter d'une date à confirmer.

Adopté à l'unanimité.

Considérant les dispositions de la convention collective applicable au personnel enseignant;

HR 16.10.18
011

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que madame Agathe Roy soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 9 – éducation physique et à la santé au secondaire, et soit affectée au bassin des enseignants et ce, à compter du 8 novembre 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.1 ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2015-2016 (documents RF 16.10.18-10.1)

Ce point a été déplacé après le point 05.1.

10.2 ÉTAT DES TAXES SCOLAIRES DUES AU 30 SEPTEMBRE 2016 (document RF 16.10.18-10.2)

Considérant l'article 339 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que le directeur général prépare, avant le début du mois de novembre de chaque année, un état des taxes qui restent dues par les propriétaires;

Considérant l'article 340 de cette même loi qui précise que l'état visé à l'article 339 est soumis au conseil des commissaires pour approbation;

HR 16.10.18
012

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'approuver l'état des taxes qui restent dues par les propriétaires en date du 30 septembre 2016, tel que ci-après décrit :

	2012-2013 et antérieures	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	TOTAL
CAPITAL	23 386	53 825	528 321	1 674 354	2 994 245	5 274 131
INTÉRÊTS	18 302	17 470	101 177	189 492	61 148	387 589
TOTAL	41 688	71 295	629 498	1 863 846	3 055 393	5 661 720

Adopté à l'unanimité.

10.3 SOMMAIRE DE L'EFFECTIF SCOLAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2016 (document RF 16.10.18-10.3)

Madame Chantal Noël, directrice du Service des ressources financières et de l'organisation scolaire, présente et commente la déclaration de l'effectif scolaire au secteur jeune en date du 30 septembre 2016.

11.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

11.1.3 RÉAMÉNAGEMENT LOT 1A – STATIONNEMENT – ÉCOLE MARIE-RIVIER (document séance tenante : RM 16.10.18-11.1.3)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 16.10.18
013

Il est proposé par monsieur Pierre Hamelin:

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, CBC 2010 Inc., le contrat pour le réaménagement du Lot 1A du stationnement de l'école Marie-Rivier, au montant de 478 500,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

HUIS CLOS

HR 16.10.18
014

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que soit décrétée la tenue d'un huis clos. Il est 21 h 42.

Adopté à l'unanimité.

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

HR 16.10.18
015

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que soit réouverte au public la présente séance. Il est 22 h 21.

Adopté à l'unanimité.

11.1.1 FOURNITURE ET INSTALLATION DE LOCAUX MODULAIRES – ÉCOLE SACRÉ-CŒUR (document RM 16.10.18-11.1.1)

Suite au huis clos, il a été décidé de reporter ce point à une séance ultérieure.

11.1.2 AGRANDISSEMENT – ÉCOLE SACRÉ-CŒUR (document séance tenante : RM 16.10.18-11.1.2)

Suite au huis clos, il a été décidé de reporter ce point à une séance ultérieure.

11.1.3 RÉAMÉNAGEMENT LOT 1A – STATIONNEMENT – ÉCOLE MARIE-RIVIER (document séance tenante : RM 16.10.18-11.1.3)

Ce point a été déplacé avant le point 11.1.1.

12- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

Aucun remerciement ni aucunes félicitations ne sont adressés.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 16.10.18
016

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL